Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260706-DEL2026_06_05-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 29 juin 2026

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 24
-représentés : 5

Le vingt-neuf juin 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt- trois juin 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme TISSIER Isabelle, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme Déborah LE GALL, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, M. KERHERVE Steven, M. Tugdual LE LAY, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. AATACH Houssain, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, respectivement représentés par M. GOUDALLIER Benoît, M. LE GOFF Philippe, Mme CORBEL Peggy, Mme TISSIER Isabelle, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès.

DEL2026-06-05- SOLLICITATION DU DISPOSITIF « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE » POUR LA MAISON DES PROJETS

Rapporteur : Alix Brissonneau.

La réhabilitation du pavillon situé sur la place du Vally en Maison des projets a été retenu par la Région Bretagne dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne ».
Afin de finaliser la demande de subvention sur le portail des aides de la région Bretagne, il est exigé une délibération de la ville autorisant spécifiquement cette opération et sollicitant **explicitement** la Région.
Il est donc nécessaire de compléter la délibération du 18 décembre 2023 par laquelle le conseil municipal avait approuvé le projet global de réaménagement de la place du Vally.

Ceci exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet de réhabilitation de la Maison des projets
- **SOLLICITE** l'aide de la Région dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne ».

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

MAIRIE DE GUINGAMP Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER